



Plan de gestion et Natura 2000

A la demande de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale des prés-salés d'Arès Lège Cap Ferret depuis 2007, a fait évaluer la cohérence des actions du plan de gestion avec les objectifs de conservation Natura 2000.

Le Bassin d'Arcachon, dont fait partie la réserve, est désigné comme site Natura 2000 au titre des directives « Habitats » et « Oiseaux ».

L'évaluation a été confiée, après consultation, au bureau d'études « Rivières - environnement ».

Huit actions ont été retenues par le comité de suivi de l'étude (ONCFS, DREAL Aquitaine, Conservatoire du Littoral, bureau d'études). Il s'agit d'actions de gestion des milieux (restauration écologique d'espaces dégradés, gestion d'espèce envahissante, gestion hydraulique, gestion de la végétation...) ayant un impact potentiel sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Les résultats montrent globalement un effet bénéfique de la gestion mise en œuvre pour ces habitats et leur fonctionnalité.

Cette étude, qui constitue une première au niveau national fait l'objet d'un rapport détaillé (51 pages) qui sera disponible [sur le site de la réserve](#).

Biodiversité aquatique et marais littoraux

Le plan de gestion prévoit d'acquérir une connaissance précise du patrimoine naturel, dont le benthos (ensemble des organismes vivant au fond des mers et des lacs) et les poissons amphihalins (qui supportent des variations de salinité) constituent une composante importante de l'espace maritime de la réserve, peu étudié auparavant.

Pour ce faire, un stage master 2 a été co-financé et co-encadré par l'ONCFS en partenariat avec l'Agence des Aires Maritimes Protégées (mission pour un Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon), le Cémagref (Unité « Ecosystèmes Estuariens et Poissons Migrateurs Amphihalins ») et l'Université de Bordeaux I (Laboratoire EPOC : Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux).

Cette approche scientifique, qualitative et quantitative, dont les objectifs sont d'inventorier et de suivre ces peuplements, a permis d'identifier 38 taxons, soit 13 823 individus. Bien que caractéristiques des marais littoraux, ces peuplements diffèrent sensiblement de ceux décrits dans le bassin d'Arcachon.

Au cours de cette étude, différentes fonctions écologiques, telles les zones de frai pour le Mulet porc ou les zones de nurserie pour les juvéniles de Bar commun, ont été identifiées sur 6 habitats distincts, de même que les relations

inter-spécifiques proie – prédateur ont pu être mises en évidence.

La méthodologie originale (étude couplée du benthos et des poissons) expérimentée sur la réserve, pourra être appliquée à d'autres secteurs du bassin d'Arcachon, ce qui constitue un enjeu de connaissance pour le futur Parc Naturel Marin.